

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 NOVEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2025

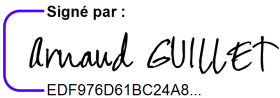
L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 139 065 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice 139 065 euros
Prélèvement sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 362 192 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30 06 2022	300 000 euros	300 000 euros	Néant
30 06 2023	200 000 euros	200 000 euros	Néant
30 06 2024	200 000 euros	200 000 euros	Néant

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

EDF976D61BC24A8...

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

EDF976D61BC24A8...

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 10 Boulevard du Zénith			Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 3 8 4 2 2 3 4 7 0 0 0 3 1			Néant ☐ *						
			Exercice N, clos le, 30062025						
			N-1 30062024						
			Brut 1						
			Amortissements, provisions 2						
			Net 3						
			Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	62 342	CQ	43	62 299		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 956	AG	4 956			
		Fonds commercial (1)	AH	10 786	AI		10 786		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	233 017	AU	195 385	37 632	51 008	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD	117 212	BE		117 212	117 212
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	4 719	BI		4 719	6 639
TOTAL (II)		BJ	433 032	BK	200 384	232 648	185 645		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 541 508	BY	45 583	1 495 925	1 598 439	
		Autres créances (3)	BZ	423 489	CA		423 489	411 100	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	499 525	CE		499 525	1 049 525	
Disponibilités		CF	210 161	CG		210 161	223 090		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	63 809	CI		63 809	115 329		
	TOTAL (III)	CJ	2 738 491	CK	45 583	2 692 908	3 397 482		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 171 523	1A	245 967	2 925 556	3 583 127		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 253 000.....)		DA	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	42 000	42 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	501 257	555 677
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(139 065)	145 580
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	682 492	1 021 557
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	158 112	333 891
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		19 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	458 369	566 193
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 207 761	1 146 330
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	27 624	11 430
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	391 199	484 203
TOTAL (IV)		EC	2 243 064	2 561 570	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	2 925 556	3 583 127	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 243 064	2 403 761
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	635 149	FB		FC	635 149	563 840	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	6 619 468	FH		FI	6 619 468	7 516 637	
		FJ	7 254 617	FK		FL	7 254 617	8 080 476	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	62 342		
	Subventions d'exploitation					FO	83 500	37 501	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	34 187	17 683	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 413	1 249	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 438 059	8 136 909	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	445 876	403 738	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 992 218	2 249 462	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	118 697	115 218	
	Salaires et traitements *					FY	3 528 227	3 626 219	
	Charges sociales (10)					FZ	1 537 870	1 517 803	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	22 241	30 320
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	33 996	9 838
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	338	4 316	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 679 462	7 956 913
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(241 403)	179 997
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 235	3 395	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 382	21 432	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	18 617	24 827	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 322	7 844	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	9 322	7 844	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 295	16 983	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(232 109)	196 979	

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		7 530	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		7 530	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	100	103	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1 280	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	100	1 383	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(100)	6 147	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		38 022	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(93 144)	19 524	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 456 675	8 169 266	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 595 740	8 023 686	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(139 065)	145 580	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	23 302	29 972	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	1 235	3 395	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	34 187	17 683	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		170		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		100	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS A5 SYS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
INCORP.						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
								2		3					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	62 342				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	15 742	KE		KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2			KQ		KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3			KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 435	KW		KX					
		Matériel de transport *				KY	45 012	KZ		LA	2 639				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	175 249	LC		LD	6 182				
		Emballages récupérables et divers *				LE	1 500	LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	TOTAL III					LN	224 196	LO		LP	8 821				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T					
	Autres participations					8U		8V		8W					
	Autres titres immobilisés					1P	117 212	1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	6 639	1U		1V					
	TOTAL IV					LQ	123 851	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	363 788	ØH		ØJ	71 163				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2		3					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	62 342				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW	15 742				
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	2 435				
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	47 652				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	181 430				
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	1 500				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA					
	Avances et acomptes					NC		ND		NE					
	TOTAL III					IY		NG		NH	233 017				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7					
	Autres participations					IØ		ØX		ØY					
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	117 212				
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 920	2F	4 719				
	TOTAL IV					I3		NJ	1 920	NK	121 931				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 920	ØL	433 032				

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL	43	EM		EN	43				
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE	4 956	PF		PG		PH	4 956				
TOTAL I				RK	4 956	RM	43	RN		RO	4 999				
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	700	QE	348	QF		QG	1 047				
	Matériel de transport			QH	23 075	QI	7 123	QJ		QK	30 198				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	149 413	QM	14 727	QN		QO	164 140				
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL II				QU	173 188	QV	22 198	QW		QX	195 385				
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	178 143	ØP	22 241	ØQ		ØR	200 384				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	11 588	6U	33 996	6V		6W	45 583	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	11 588	TY	33 996	TZ		UA	45 583	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	11 588	UB	33 996	UC		UD	45 583
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	33 996	UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 719	UV		UW	4 719		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	56 200		56 200				
	Autres créances clients			UX	1 485 308		1 485 308				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	58		58				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	8 000		8 000				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	61 035		61 035				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	17 500		17 500				
	Groupe et associés (2)			VC	144 379		144 379				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	192 518		192 518				
	Charges constatées d'avance			VS	63 809		63 809				
	TOTAUX			VT	2 033 525	VU	2 028 806	VV	4 719		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
					VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	158 112		158 112					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	458 369		458 369						
Personnel et comptes rattachés		8C	393 291		393 291						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	425 028		425 028						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	330 232		330 232					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	59 210		59 210					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	27 624		27 624						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	391 199		391 199						
TOTAUX		VY	2 243 064	VZ	2 243 064						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	175 705	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI

A5SYS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zenith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2025

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société SAS A5SYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A5SYS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A5SYS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2025

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A5SYS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2025

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2025

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 7 Novembre 2025

Signé par Bertrand Cristallini
Le 7 nov. 2025

Bertrand CRISTALLINI doc_bDB
tx_AgrXADkLArq7

Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels



Bilan Actif

30/06/2025				30/06/2024
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement	62 342	43	62 299
	Concessions brevets droits similaires	4 956	4 956	
	Fonds commercial (1)	10 786		10 786
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	233 017	195 385	37 632
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	117 212		117 212
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 719		4 719
	TOTAL (II)	433 032	200 384	232 648
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	1 541 508	45 583	1 495 925
	Autres créances	423 489		423 489
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
		499 525		499 525
	DISPONIBILITES			
		210 161		210 161
	Charges constatées d'avance	63 809		63 809
	TOTAL (III)	2 738 491	45 583	2 692 908
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 171 523	245 967	2 925 556
				3 583 127

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000	42 000
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	501 257	555 677
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(139 065)	145 580
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		682 492	1 021 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	158 112	333 891
	Emprunts et dettes financières divers (3)		19 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	458 369	566 193
	Dettes fiscales et sociales	1 207 761	1 146 330
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 624	11 430
Produits constatés d'avance (1)		391 199	484 203
Total des dettes		2 243 064	2 561 570
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 925 556	3 583 127
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(139 065,06)	145 580,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 243 064	2 403 761
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

				30/06/2025	30/06/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	635 149		635 149	563 840
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	6 619 468		6 619 468	7 516 637
	Montant net du chiffre d'affaires	7 254 617		7 254 617	8 080 476
	Production stockée				
	Production immobilisée			62 342	
	Subventions d'exploitation			83 500	37 501
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			34 187	17 683
	Autres produits			3 413	1 249
Total des produits d'exploitation (1)			7 438 059	8 136 909	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			445 876	403 738
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 992 218	2 249 462
	Impôts, taxes et versements assimilés			118 697	115 218
	Salaires et traitements			3 528 227	3 626 219
	Charges sociales du personnel			1 537 870	1 517 803
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			22 241	30 320
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			33 996	9 838	
Dotations aux provisions					
Autres charges			338	4 316	
Total des charges d'exploitation (2)			7 679 462	7 956 913	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(241 403)	179 997	



Compte de Résultat

2/2

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(241 403)	179 997
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 235	3 395
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	17 382	21 432
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		18 617	24 827
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	9 322	7 844
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		9 322	7 844
RESULTAT FINANCIER		9 295	16 983
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(232 109)	196 979
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		7 530
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			7 530
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	100	103
	Sur opérations en capital		1 280
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	100	1 383
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(100)	6 147
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(93 144)	38 022 19 524
TOTAL DES PRODUITS		7 456 675	8 169 266
TOTAL DES CHARGES		7 595 740	8 023 686
RESULTAT DE L'EXERCICE		(139 065)	145 580
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		1 235	3 395
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 925 556 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 456 675 euros** et un total **charges de 7 595 740 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -139 065 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Méthode et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs

Postes	Mode d'amortissements	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans
Installations générales	Linéaire	7 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Règles et Méthodes Comptables

Frais de développement

La société a opté pour l'inscription à l'actif de ses frais de développement. Les coûts engagés lors de la phase de développement sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, tel que le prescrit le PCG à l'article 212-3,1.

Les coûts immobilisés correspondent essentiellement à des coûts de main d'œuvre, retenus sur la base de la saisie des temps valorisés. Les frais de développement ainsi inscrits à l'actif sont amortis à compter de leur mise en service sur une durée de 4 ans.

L'entité contrôle annuellement que les frais de développement précédemment activés répondent toujours aux conditions d'immobilisations citées ci-dessus. Si ces frais n'ont plus à être immobilisés, ils sont sortis de l'actif

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques ou charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de sortie de ressource sans contrepartie, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

La société procède régulièrement à l'analyse de l'avancement des projets en cours. Dans l'hypothèse où un contrat ferait apparaître une perte à terminaison, une provision serait immédiatement comptabilisée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Lorsque l'avancement de la production réalisée diffère de la facturation, la société enregistre :

- Une facture à établir lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée
- Un produit constaté d'avance lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée.

Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale, prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI, et dont la société mère est la SAS A5 GROUPE.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec la société tête de groupe prévoit que le charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, un crédit d'impôt ressort pour 93 144€.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			62 342			62 342
	Autres	15 742					15 742
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 742		62 342			78 084
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	2 435					2 435
	Matériel de transport	45 012		2 639			47 652
	Matériel de bureau, mobilier	175 249		6 182			181 430
	Emballages récupérables et divers	1 500					1 500
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	224 196		8 821			233 017	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	117 212					117 212
	Prêts et autres immobilisations financières	6 639				1 920	4 719
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	123 851				1 920	121 931
TOTAL		363 788		71 163		1 920	433 032



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		43		43
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 956			4 956
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 956	43		4 999
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	700	348		1 047
	Matériel de transport	23 075	7 123		30 198
	Matériel de bureau, mobilier	149 413	14 727		164 140
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		173 188	22 198		195 385
TOTAL		178 143	22 241		200 384

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	11 588	33 996		45 583
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 588	33 996		45 583
TOTAL GENERAL		11 588	33 996		45 583
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			33 996		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 719		4 719
	Clients douteux ou litigieux	56 200	56 200	
	Autres créances clients	1 485 308	1 485 308	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	58	58	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 000	8 000	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	61 035	61 035	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	17 500	17 500	
	Groupe et associés (2)	144 379	144 379	
	Débiteurs divers	192 518	192 518	
	Charges constatées d'avances	63 809	63 809	
	TOTAL DES CREANCES	2 033 525	2 028 806	4 719
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	158 112	158 112		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	458 369	458 369		
	Personnel et comptes rattachés	393 291	393 291		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425 028	425 028		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	330 232	330 232		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	59 210	59 210		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	27 624	27 624		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	391 199	391 199		
	TOTAL DES DETTES	2 243 064	2 243 064		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		175 705			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		30/06/2025
Total des Produits à recevoir		432 469
Autres créances clients		203 047
Clients - Factures à établir	203 047	
Autres créances		229 422
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	190 687	
Org. Sociaux - IJSS à recevoir	8 000	
Etat - produits à recevoir	17 500	
C/C - Intérêts courus	1 235	
Intérêts courus à recevoir	12 000	



Charges à payer

30/06/2025

Total des Charges à payer		678 679
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		225
Emprunt - Intérêts courus	225	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		68 094
Fournisseurs - FNP	68 094	
Dettes fiscales et sociales		602 530
Pers. - provision congés payés	311 871	
Personnel - Provision primes à payer	66 195	
Pers. - Autres charges à payer	15 224	
Org. Sociaux - charges s/ congés	130 662	
Org. Sociaux - Charges s/ primes	26 478	
Org. Sociaux - charges s/ rtt	6 291	
Etat - Charges à payer	20 811	
Etat - Taxe app. à payer	1 554	
Etat - Effort construction	23 443	
Autres dettes		7 830
Clients - Avoirs à établir	7 830	



Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		63 809	391 199
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		63 809	391 199





Capital social

		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2025
Capital social	253 000				253 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000				42 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	25 300				25 300
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	555 677	(54 420)			501 257
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	145 580	(145 580)		(139 065)	(139 065)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 021 557	(200 000)		(139 065)	682 492

Date de l'assemblée générale 25/11/2024

Dividendes attribués 200 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 200 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 821 557

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 821 557

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (339 065)



Engagements financiers

	30/06/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		124 584	
		124 584	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Salariés		69 000	
		69 000	
Total des engagements financiers (1)		193 584	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			



Commentaires engagements financiers

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière a été calculé à partir des conventions collectives de la Bureaux d'études techniques, et selon les hypothèses suivantes :

- âge prévu de départ en retraite 67 ans
- départ à l'initiative du salarié
- table de mortalité TG 05
- taux d'actualisation : 3.7 %
- méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis
- progression des salaires : 4% constant
- taux de rotation : 8% constant
- taux de charges sociales patronales : 43%

Le taux d'actualisation est déterminé selon une grille de taux fournie par le Syndicat des Actuaire Conseil et Actuaire Experts Indépendants.



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2025
VALEUR D'ORIGINE					236 884	236 884
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				83 204	83 204
	Dotation exercice				47 514	47 514
	TOTAL				130 718	130 718
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				87 046	87 046
	Redevances Exercice				46 129	46 129
	TOTAL				133 175	133 175
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				39 864	39 864
	entre 1 et 5 ans				55 645	55 645
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				95 509	95 509
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				3 046	3 046
	entre 1 et 5 ans				26 029	26 029
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				29 075	29 075
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					46 522	46 522



Effectif moyen

		30/06/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		76
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		76